

Montpellier, vendredi 20 mars 2020

Coronavirus

Les services de l'Etat dans l'Hérault sont pleinement mobilisés en faveur des populations les plus démunies

Dans cette période de pandémie où un certain nombre de bénévoles âgés ont été contraints de se désengager, une attention particulière doit rester portée aux personnes en situation de précarité.

Aussi, la Préfecture de l'Hérault a lancé un appel à volontariat qui a porté ses fruits mais qui nécessite un temps minimal pour sa montée en puissance.

Les priorités demeurent l'application des mesures barrières pour tous les citoyens, y compris les plus vulnérables.

C'est la raison pour laquelle, des solutions ont été trouvées en urgence pour mettre à l'abri les personnes sans domicile fixe dans deux gymnases à Montpellier avec distribution de repas et accompagnement par la Croix-Rouge. Un dispositif pour les personnes Sans Domicile Fixe avec animaux a également été ouvert.

Sur Sète, un dispositif identique est en cours de finalisation sur le site de l'auberge de jeunesse en lien avec la mairie et l'association SUS.

Pour ce qui concerne l'accès à l'eau dans les bidonvilles : l'Agence Régionale de la Santé, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et la ville de Montpellier travaillent à la mise en place de réservoirs qui pourront présenter toutes les garanties de qualité de consommation.

Par ailleurs, les services de l'État vont être en mesure de mettre à disposition des associations qui œuvrent sur les bidonvilles de la solution hydro-alcoolique. Le Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation de l'Hérault (SIAO) est chargé de la mise à disposition auprès des structures bénéficiaires.

Pour ce qui concerne la distribution alimentaire dans les bidonvilles et squats : une solution a été trouvée avec le Secours Populaire qui fera appel à cinq bénévoles parmi les personnes présentes sur chacun des sites concernés afin d'aider à la redistribution en direction des ménages présents. Des mesures particulières sont prises pour sensibiliser les occupants aux gestes barrière.

Par ailleurs, des recherches sont en cours pour identifier un local de stockage pour les produits alimentaires et la préparation des colis.

Le déploiement de ces dispositifs repose sur la bonne collaboration entre les collectivités, le tissu associatif et les services de l'Etat.

Dans ces temps où la solidarité et l'activité opérationnelle doivent rester des priorités absolues, les polémiques stériles et les accusations infondées ne sont pas de mises.

Toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur le Coronavirus COVID-19 sont sur le site : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Numéro vert national est accessible 24h/24 au : 0800 130 000 (appel gratuit)

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



service départemental de la communication interministérielle

04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



@prefet34

